

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 27 JUIN 2019

9/1 – CULTURE – TARIFS DES STAGES DE PRATIQUES ARTISTIQUES ET DES SEANCES DE CINEMA

Le service Culture organise, lors des petites vacances scolaires (hors vacances de Noël), des stages de pratiques artistiques à destination des enfants et adolescents. Depuis l'ouverture de la salle Allende, ont ainsi été accueillis du cirque, du théâtre d'ombre, du slam, du beat-box, du théâtre d'objet, de la magie, des ateliers « voix/micro » et bientôt de la danse Hip-Hop.

Ces stages sont à chaque fois de réels succès et des listes d'attente sont constituées, permettant ainsi à chacun d'y participer dans la limite d'un stage par enfant et par année civile.

Afin d'offrir à un nombre croissant d'enfants la possibilité de participer à ces ateliers, une tarification selon le Quotient Familial est proposée selon la grille tarifaire suivante :

- |                                    |                    |
|------------------------------------|--------------------|
| - Tranche 1 : de 0 à 300           | } 0.45 € TTC/heure |
| - Tranche 2 : de 301 à 369         |                    |
| - Tranche 3 : de 370 à 430         |                    |
| - Tranche 4 : de 431 à 460         | } 0.80 € TTC/heure |
| - Tranche 5 : de 461 à 499         |                    |
| - Tranche 6 : de 500 à 570         | } 1.05 € TTC/heure |
| - Tranche 7 : de 571 à 600         |                    |
| - Tranche 8 : de 601 à 640         |                    |
| - Tranche 9 : de 641 à 700         |                    |
| - Tranche 10 : de 701 à 810 =>     | 2.05 € TTC/heure   |
| - Tranche 11 : de 811 à 1 000 =>   | 2.35 € TTC/heure   |
| - Tranche 12 : de 1 001 à 1 250 => | 2.50 € TTC/heure   |
| - Tranche 13 : > 1 250 =>          | 3 € TTC/heure      |
| - Tranche 14 : Hors Mons =>        | 4.50 € TTC/heure   |

A compter de la saison culturelle 2019/2020, des séances de cinéma non commerciales, destinées à un public familial seront proposées exceptionnellement dans la salle Allende. Ces séances non commerciales (entrées libres ou payantes), règlementées par le CNC, doivent se limiter aux films (longs métrages) dont le visa d'exploitation date de plus d'un an.

Pour ces séances, le tarif unique de 3 € TTC par adulte et l'entrée libre pour les enfants moins de 12 ans accompagnés d'un adulte sont proposés.

Il est proposé au conseil municipal :

- de valider cette nouvelle tarification au Quotient Familial pour les stages de pratiques artistiques organisés, à compter de septembre 2019,
- de valider le tarif de 3 € TTC par adulte (entrée libre pour les enfants) pour les séances de cinéma organisées à la salle Allende, à compter de septembre 2019.